

29 mai 2019

Journée de présentation des modifications du code de l'environnement

Mercredi 5 juin, de 8h30 à 18h, à l'hémicycle de la province Sud



Afin d'aider les acteurs économiques à mieux appréhender les nouvelles modifications du code de l'environnement et de les sensibiliser à leur responsabilité environnementale, une journée d'information est organisée le mercredi 5 juin à l'auditorium de la province Sud.

Le 12 avril dernier, l'assemblée de Province a adopté des modifications du code de l'environnement. L'objectif était de moderniser le texte fondateur du droit de l'environnement datant du 20 mars 2009, et le rendre plus clair et accessible.

Lors de cette journée, tous les acteurs concernés par les modifications du code de l'environnement sont conviés : bureaux d'études, associations environnementale, acteurs économique et institutions.

Programme de la journée

- 8h30 à 9h30 : Evaluation environnementale/étude d'impacts/ défrichement/ICPE -
- 9h30 à 10h30 : Autorisation de boisements, coupe de bois
- 10h30 à 11h : Actualisation de la liste des espèces protégées
- 14h à 16h : Autorisation de collecte de ressources naturelles & partage des avantages relatifs à la collecte et l'exploitation de ressources biologiques, génétiques et biochimiques
- 17h30 à 18h : *Whale Watching* : règles d'approche/ pêche en eau douce et chasse.

Pour plus de renseignements :
Service communication de la province Sud
Tél. 20 31 06 / service.com@provice-sud.nc
Consulter [toutes les infos presse](#)